

# Sommaire

Où situer son entreprise ?

Fiche 12

Connaître les responsabilités de l'entreprise :  
Qu'est-ce qu'un délit civil ?

p2

Fiche 12.1

La responsabilité du fait d'autrui et la loi sur  
la négligence

p3

## Fiche 12. Où situer mon entreprise ?

### 12.0 Conseils pour les petites entreprises à domicile

#### Légitimité des petites entreprises:

- Il n'est pas nécessaire d'avoir une entreprise à part entière, avec des stocks, une vitrine et des employés, pour être une entreprise légitime. Que vous vendiez des fleurs sur un stand au bord de la route ou que vous conceviez des sites web depuis votre domicile, vous possédez une entreprise.
- Peu importe que votre bureau soit un ordinateur dans le coin de votre chambre ou qu'il s'agisse d'un engagement à temps partiel. Même les petites entreprises ou celles qui sont axées sur les loisirs bénéficient d'une approche sérieuse.
- **Prendre votre entreprise au sérieux:**
  - Quelle que soit la taille de votre entreprise, vous investissez du temps, de l'argent et du capital intellectuel. Votre entreprise peut être adaptée à vos besoins, qu'ils soient simples ou complexes.

#### CONSIDÉRATIONS FINANCIÈRES

- **Déductions fiscales:**
  - Le travail à domicile vous permet de déduire une partie de vos frais de subsistance. Consultez un comptable pour savoir quelle part de votre loyer, de votre hypothèque, de vos services publics et de vos frais de voiture peut être déduite de votre revenu.
  - Discutez de la TPS. Si vous gagnez plus de 30 000 \$ par an, vous devez obligatoirement facturer la TPS à vos clients. Si vos revenus sont inférieurs, vous pouvez vous en dispenser, mais le fait de facturer la TPS vous permet de la déduire de vos dépenses d'entreprise.

#### MISE EN PLACE D'UNE IDENTITÉ COMMERCIALE DISTINCTE

- **Téléphone et comptes professionnels:**
  - Obtenez un téléphone professionnel distinct ou utilisez un téléphone portable pour maintenir le professionnalisme. Demandez une carte de crédit au nom de votre entreprise pour les transactions, ce qui permet également de suivre les dépenses.
  - Ouvrez un compte bancaire professionnel distinct pour les transactions commerciales, assortissez-le si possible d'une ligne de crédit et veillez à ce que les intérêts sur les crédits liés à l'activité professionnelle soient déductibles.

#### CHOISIR VOTRE LOCAL COMMERCIAL

- **Considérations relatives à l'espace:**
  - Votre local actuel peut convenir pour l'instant, mais tenez compte de la croissance future de votre entreprise. Veillez à disposer d'un endroit calme pour les appels et les réunions, et assurez-vous que votre espace est zoné pour un usage professionnel.
  - Si vous travaillez à domicile, vérifiez les règlements locaux relatifs aux entreprises à domicile, notamment en ce qui concerne les visites de clients.

## Fiche 12. Où situer mon entreprise ?

### 12.0 Conseils pour les petites entreprises à domicile - Cont.

#### Étapes pratiques pour l'obtention d'un permis d'exploitation d'une entreprise à domicile (exemple : Vancouver)

##### 1. Examinez les exigences:

- Votre résidence doit être située à Vancouver et une partie doit être utilisée à des fins administratives. **IMPORTANT** : Aucun client ou employé n'est autorisé à se rendre sur place.

##### 2. Rassemblez les documents:

- Rassemblez vos pièces d'identité, vos lettres d'autorisation (le cas échéant) et les documents relatifs à la constitution en société de votre entreprise.

##### 3. Demandez une licence:

- Faites votre demande en ligne ou utilisez le formulaire général de demande de licence d'exploitation. Payez les frais de dossier de 70 \$ et soumettez les documents requis.

##### 3. Payez les droits et obtenez la licence:

- Après le traitement de la demande, payez les droits exigibles et recevez votre licence. Renouvelez votre licence chaque année avant le 31 décembre pour éviter les frais de retard.

### 12.1 Employés à l'étranger

#### IMPLICATIONS FISCALES DU TRAVAIL À DISTANCE DES SALARIÉS À L'ÉTRANGER

##### • Principales considérations pour les employeurs

- **Obligations fiscales:** Les employeurs doivent veiller à respecter les obligations fiscales canadiennes et étrangères lorsque les employés travaillent à l'étranger. Le non-respect de ces obligations peut entraîner des problèmes importants.
- **Statut de résidence:** Comprenez le statut de résidence de l'employé dans le nouveau pays et les obligations fiscales qui en découlent. Chaque pays a des règles différentes et il n'existe pas de solution unique adaptée à toutes les situations.
- **Établissement permanent:** Déterminez si les activités de l'employé à l'étranger peuvent créer un établissement permanent pour l'entreprise, entraînant une présence imposable dans ce pays.
- **Accords de sécurité sociale:** Vérifiez s'il existe un accord de sécurité sociale entre le Canada et le pays étranger afin de comprendre les obligations permanentes telles que les cotisations au RPC et à l'assurance-emploi.

## Fiche 12. Où situer mon entreprise ?

### 12.1 Employés à l'étranger

#### Questions importantes à poser

- **Nouvelles obligations fiscales:** L'entreprise aura-t-elle de nouvelles obligations fiscales dans le pays d'accueil ?
- **Durée du séjour:** Faut-il fixer une durée maximale pour le séjour de l'employé dans le pays étranger ?
- **Activités professionnelles:** L'employé travaillera-t-il de manière indépendante ou interagira-t-il localement (par exemple, en fournissant une assistance en personne) ?
- **Résidence fiscale:** L'employé deviendra-t-il un résident fiscal du pays d'accueil et quelles seront les conséquences pour les obligations fiscales canadiennes ?

#### Impôts de l'employeur et conventions bilatérales

- **Obligations de l'employeur:** La devise dans laquelle l'employé est payé est moins importante que les obligations fiscales de l'employeur dans le pays d'accueil. Le non-respect de ces obligations peut entraîner des intérêts et des pénalités élevés.
- **Conventions fiscales bilatérales:** Le Canada a conclu des conventions fiscales bilatérales avec de nombreux pays, mais les spécificités peuvent varier, même au sein d'un même pays. Les employeurs doivent s'assurer qu'ils respectent les lois fiscales fédérales, nationales et locales.
- **Crédit d'impôt étranger:** les employés peuvent demander un crédit d'impôt étranger lorsqu'ils remplissent leur déclaration de revenus au Canada, mais ce crédit ne couvre pas toutes les contributions, en particulier les paiements de sécurité sociale dans des pays comme la France.

#### Diligence raisonnable

- **Recherche approfondie:** Les employeurs doivent effectuer des recherches approfondies avant d'autoriser le travail à distance depuis l'étranger. L'établissement de la paie, les retenues à la source et le dépôt de formulaires peuvent être complexes et coûteux.
- **Coût de la mise en conformité:** Les coûts de mise en conformité peuvent être élevés, en particulier si un seul employé est concerné, et les exigences diffèrent considérablement entre des régions comme l'Europe, l'Amérique et l'Asie.
- **Consultez des experts:** Pour les accords permanents de travail à distance à l'étranger, les employeurs devraient consulter des experts pour réévaluer les risques et garantir une conformité totale.

#### Des questions ? Contactez-nous !

Vous voulez discuter de votre idée d'entreprise avec un expert ? Planifiez une rencontre avec l'un de nos conseillers aux entreprises. Ce service est gratuit, et peut se faire en ligne ou en personne. [Prenez rendez-vous !](#)

